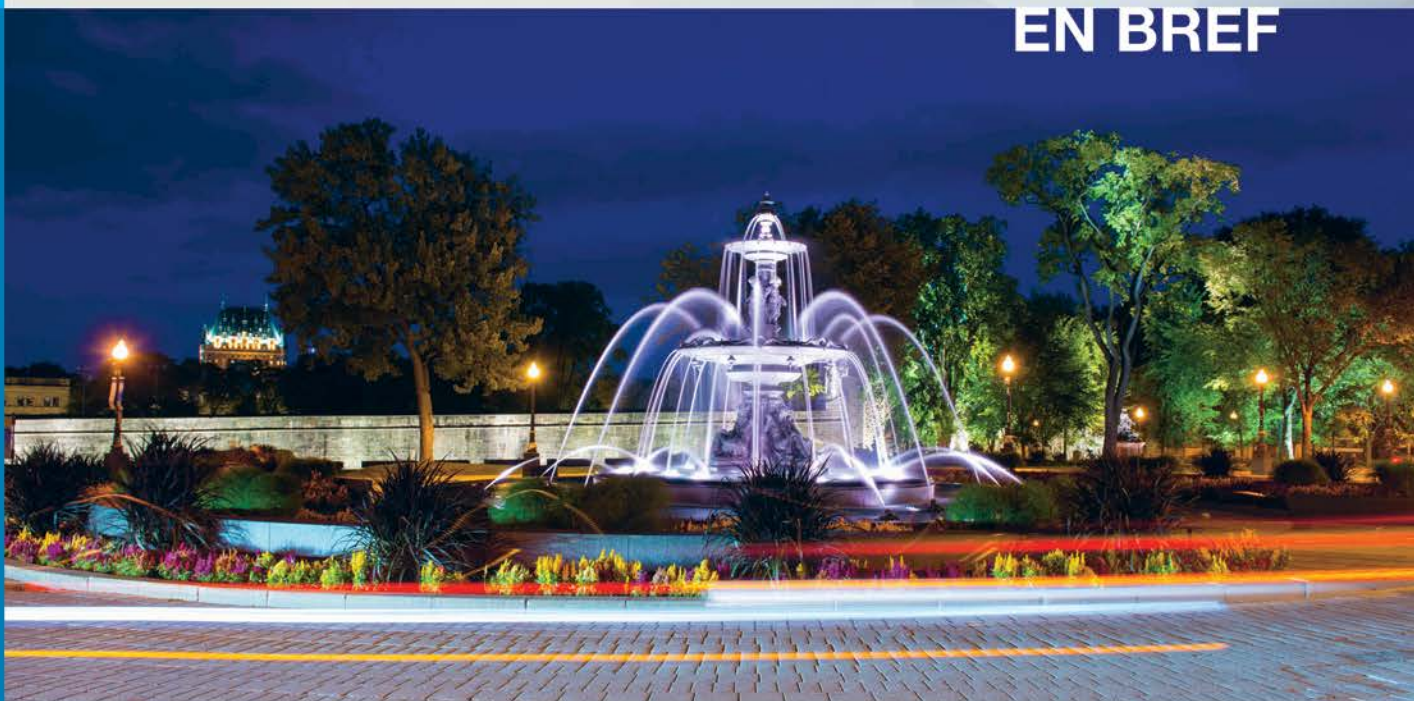


BUDGET 2016

FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT

EN BREF





Régis Labeaume
Maire de Québec

C'est avec enthousiasme que nous vous présentons le budget de fonctionnement et d'investissement 2016 de la Ville de Québec. Celui-ci se démarque par la diminution de la dette nette, en étant toujours axé vers la poursuite de la saine gestion des finances de l'administration municipale.

Le budget a été élaboré en respectant notre mission première, soit d'assurer le développement cohérent du territoire, de favoriser la vitalité de notre collectivité, de fournir des services municipaux de qualité et de maintenir les équipements et les infrastructures publics en bon état.

Dans le cadre de cet exercice budgétaire, nous avons maintenu l'équilibre pour les citoyens et les entreprises, en limitant à l'inflation prévue l'augmentation moyenne des taxes, soit à 1,9 %. Nous avons également été rigoureux dans l'allocation des ressources financières consacrées à la masse salariale, au renouvellement des immobilisations, au service de la dette ainsi qu'aux autres dépenses de fonctionnement.

Ce budget nous permet de poursuivre le travail entrepris afin d'honorer nos choix stratégiques tout en respectant notre cadre financier. Le budget d'investissement 2016-2017-2018 assure la continuité des travaux de réfection en cours et la mise en place, notamment, de nouvelles infrastructures socio-communautaires et sportives répondant aux besoins des citoyens.

Avec une dette dorénavant en diminution, ce budget poursuit notre engagement de maintenir des services durables et de qualité, tout en respectant la capacité de payer des citoyens.

LE BUDGET 2016 EN BREF

La Ville de Québec poursuit cette année l'intégration des dépenses de fonctionnement et d'investissement (programme triennal d'immobilisations) à l'intérieur d'un même document afin d'offrir un portrait clair et efficace des finances de l'organisation.

Le budget de fonctionnement 2016

1 403,6 M\$

progression de **2,8 %**
par rapport au précédent budget,
soit une hausse de **37,9 M\$**.

Le budget d'investissement (PTI) 2016-2018

1 396 M\$

diminution de **11,8 %**
par rapport au précédent budget,
soit une baisse de **187 M\$**.

Dette nette en baisse

1 628,9 M\$

-59,1 M\$, soit -3,5 %, par rapport au budget 2015

Conformément à la planification du cadre financier, **la dette nette diminue**. Pour les trois prochaines années, la diminution anticipée de la dette nette est de -139 M\$, tout en investissant 1 111,1 M\$ dans les infrastructures de la Ville (PTI 2016-2018).

Respect du cadre financier

Respect du cadre financier depuis 2009, élément important lors de l'évaluation de la notation de crédit de la Ville par l'agence Moody's. La notation de crédit de la Ville est maintenue à Aa2 depuis 2011.

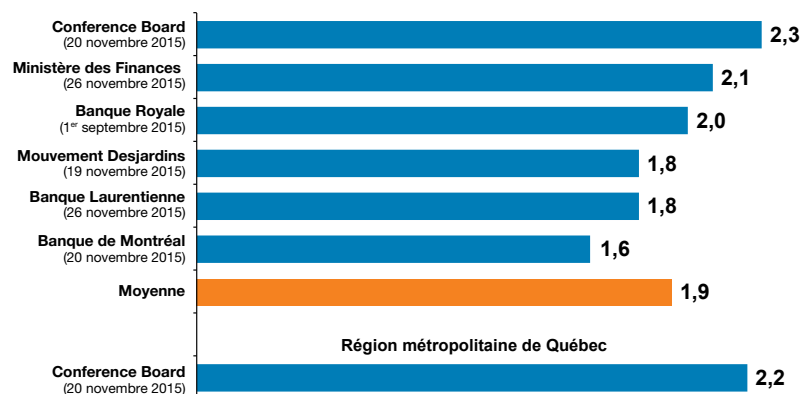
FAITS SAILLANTS

TAXATION RÉSIDENTIELLE

Croissance des TAXES selon l'inflation projetée à **1,9 %**, inférieure aux prévisions du *Conference Board* pour la RMR de Québec (2,2 %) et basé sur le panier habituel de prévisions.

Prévisions de l'inflation en 2016 (%)

Province de Québec



Depuis 2008, la moyenne cumulative des hausses de taxes résidentielles des grandes villes du Québec¹ (excluant la Ville de Québec) est de 21,7 %. Pour la même période (2008-2015), l'augmentation cumulative des hausses de taxes résidentielles de la Ville de Québec est de 15,6 %, soit **39,1 % INFÉRIEURE** à la moyenne des autres grandes villes de la province.

TAXATION NON RÉSIDENTIELLE

Pour la **1^{RE} FOIS** depuis 2006, la croissance des **TAXES NON RÉSIDENTIELLES** correspond à la croissance des taxes résidentielles selon l'inflation projetée à **1,9 %**.

Taux moyens résidentiels et non résidentiels, 2014*

Municipalité	Résidentiel	Non résidentiel	Ratio NR/R
Trois-Rivières	1,8508	2,8519	1,54
Sherbrooke	1,2447	2,1643	1,74
Terrebonne	1,1913	2,2744	1,91
Gatineau	1,2464	3,0852	2,48
Saguenay	1,2741	3,4295	2,69
Lévis	1,0105	2,7536	2,72
Québec	1,1877	3,7804	3,18
Longueuil	0,9780	3,1172	3,19
Laval	0,9548	3,4927	3,66
Montréal	0,8137	3,7284	4,58

En 2014, la Ville de Québec imposait un fardeau fiscal 3,18 fois plus lourd aux immeubles non résidentiels qu'aux immeubles résidentiels, soit le **TAUX LE PLUS BAS DES VILLES DE PLUS DE 400 000 HABITANTS** (Montréal et Laval).

Afin de limiter davantage l'impact d'un fardeau fiscal plus important imposé aux immeubles non résidentiels sur le développement et la compétitivité économique de Québec, la Ville a choisi, pour 2016, de limiter la hausse des taxes pour les immeubles non résidentiels à l'inflation projetée, estimée à 1,9 %.

¹ Montréal, Québec, Longueuil, Laval, Sherbrooke, Gatineau, Trois-Rivières et Saguenay.
Source : villes concernées, compilation Ville de Québec.

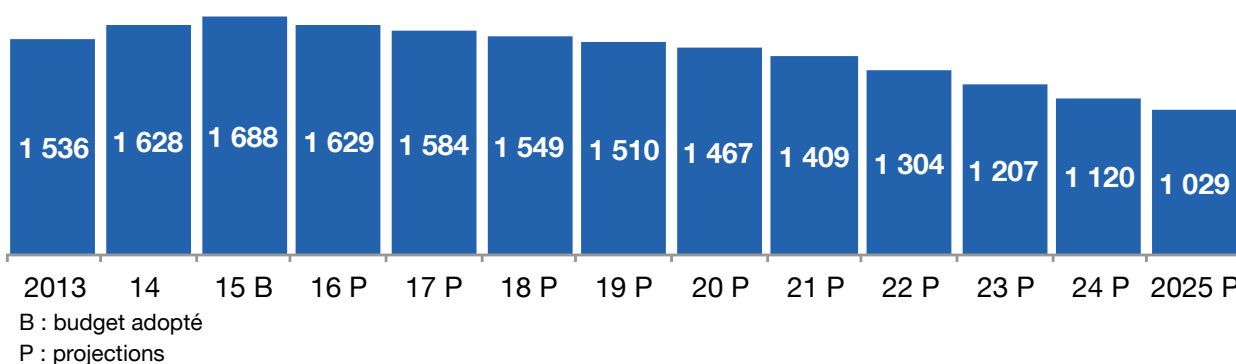
* Source : Ville de Montréal, Budget 2016.

FAITS SAILLANTS

DETTE NETTE

1 628,9 M\$	↓ -59,1 M\$ (-3,5 %) par rapport au budget 2015
	Conformément à la planification du cadre financier, la dette nette DIMINUE .
	Les projections effectuées pour les prochaines années MAINTIENNENT LA DIMINUTION de la dette nette, tout en conservant le niveau de réalisation des investissements à 300 M\$ par année.
	Pour les trois prochaines années, la DIMINUTION ANTICIPÉE de la dette nette est de -139 M\$, tout en INVESTISSANT 1 111,1 M\$ dans les infrastructures de la Ville (PTI 2016-2018).

Dettes nette (en M\$)



CADRE FINANCIER

RESPECT du **CADRE FINANCIER** depuis 2009, ce qui constitue un élément important lors de l'évaluation de la notation de crédit de la Ville par l'agence Moody's. La notation de crédit de la Ville est maintenue à **Aa2** depuis 2011.

1,79 %	Dettes nette par rapport au potentiel fiscal < 3,5 %	
17,2 %	Service de la dette nette par rapport au budget de fonctionnement < 20 %	
108,9 %	Dettes nette consolidée par rapport aux recettes totales consolidées en diminution vers l'atteinte du 100 %	
81,2 M\$	Paiement comptant d'immobilisations en ↑ de 15 M\$	
37,0 M\$	Réserve financière pour le paiement accéléré de la dette en ↑ de 7,4 M\$	

FAITS SAILLANTS

PLAN D'INVESTISSEMENT EN INFRASTRUCTURES

15 ANS POUR REMETTRE À NEUF LES INFRASTRUCTURES

EN AVANCE SUR L'OBJECTIF
(objectif 2008-2018 : 73,3 %)

2008

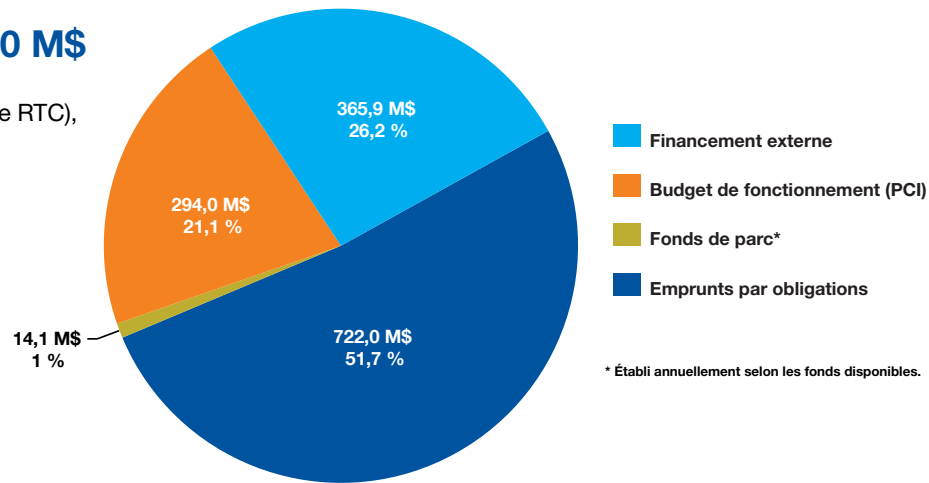
2022

2008-2018
5 805,7 M\$
82,9 % de l'objectif

7 G\$

FINANCEMENT DES IMMOBILISATIONS

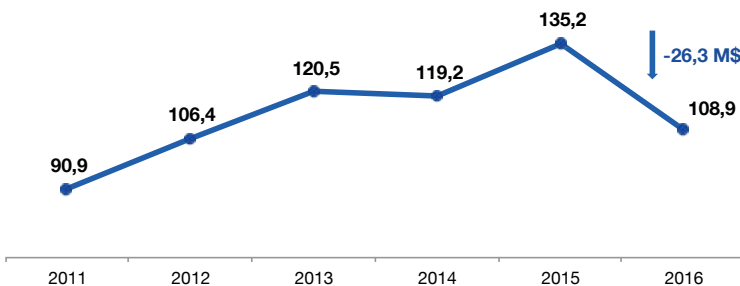
La Ville investit **1 396,0 M\$** dans ses immobilisations (PTI 2016-2018 incluant le RTC), dont seulement **51,7 %** sont financés par le biais d'**EMPRUNTS**.



RÉGIMES DE RETRAITE – IMPACT DE LA LOI 15²

Régimes de retraite selon les budgets adoptés (excluant l'impact du « couloir³ »)

(en M\$)



La loi a été sanctionnée par le gouvernement du Québec le 5 décembre 2014. Elle vise la restructuration des régimes de retraite.

L'adoption de cette loi a eu un **IMPACT POSITIF** pour la Ville de Québec. Après plusieurs années de travail, les dépenses des **RÉGIMES DE RETRAITE** sont **EN BAISSÉ**.

² Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (RLRQ, c. 15).

³ Mesure permise par le MAMOT permettant de différer dans le temps une partie de la taxation. Le remboursement complet du « couloir » doit être effectué au plus tard en 2022.

FAITS SAILLANTS

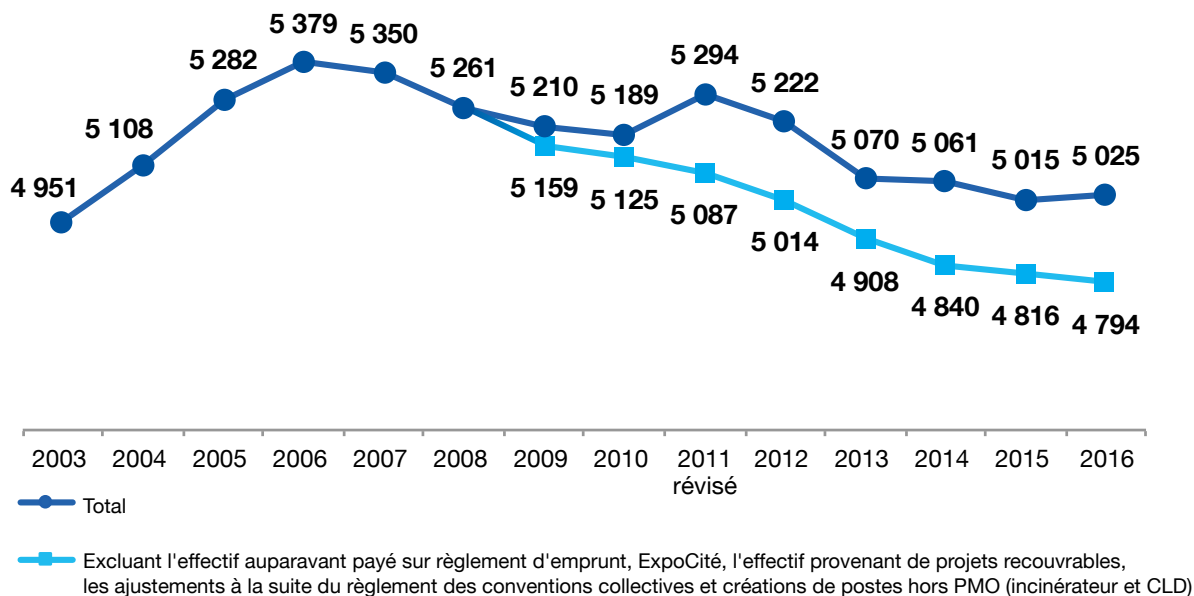
EFFECTIF

L'effectif demeure **INFÉRIEUR À CE QU'IL ÉTAIT LORS DES FUSIONS MUNICIPALES** à **4 794 p.a.** en 2016 comparativement à 4 951 p.a. en 2003.

L'objectif 2016 du PLAN DE MAIN-D'OEUVRE (PMO) était de 5 054 p.a. en incluant les ajustements hors PMO. Il est prévu que l'effectif de 2016 atteigne 5 025 p.a., créant ainsi un **ÉCART FAVORABLE** de 29 p.a. avec l'objectif.

Effectif selon les budgets adoptés

(en p.a.)

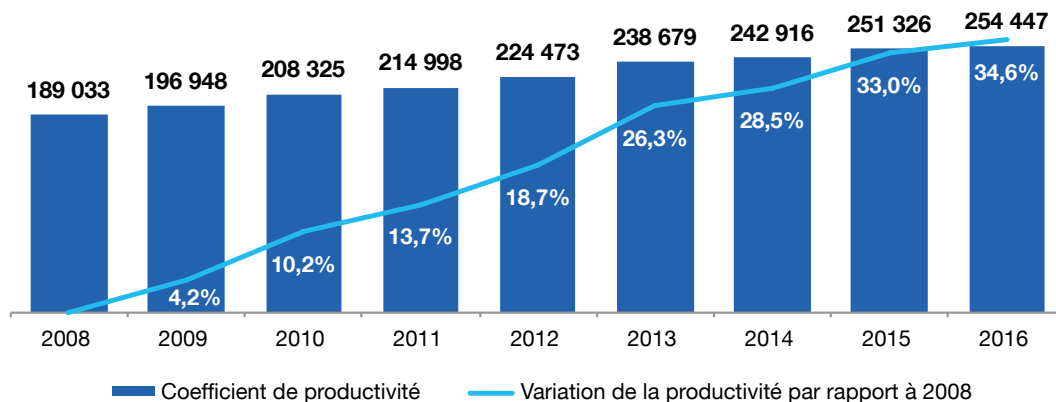


PRODUCTIVITÉ

Parallèlement à la diminution de l'effectif et grâce à l'amélioration des méthodes et des outils de travail, notamment par le biais du *Lean Management*, la productivité des employés est **EN HAUSSE** de **34,6 %** (en dollars constants) depuis 2008.

Coefficient de productivité excluant l'inflation ⁴

(en M\$)



**720 postes
ABOLIS
depuis 2008**

**EN BAISSÉ
de 14 %**

⁴ Budget excluant l'inflation par rapport à l'effectif total

VARIATIONS BUDGÉTAIRES DES DÉPENSES

Budget 2015 : **1 365,7 M\$**

↑	des dépenses des services et arrondissements	+ 1,5 %	+ 20,1 M\$
↑	de la contribution de la Ville au RTC	+ 0,4 %	+ 4,8 M\$
↓	des autres dépenses	- 0,7 %	- 9,4 M\$
↑	Variation budgétaire avant les efforts pour les paiements comptant des immobilisations et le paiement accéléré de la dette	+ 1,1 %	+ 15,5 M\$
↑	Effort supplémentaire consacré aux paiements comptant des immobilisations et à la réserve financière pour le paiement accéléré de la dette	+ 1,7 %	+ 22,4 M\$
↑	VARIATION BUDGÉTAIRE TOTALE	+ 2,8 %	+ 37,9 M\$

Budget 2016 : **1 403,6 M\$**

REVENUS ET DÉPENSES



À PROPOS DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT

Le budget 2016 est présenté de manière à respecter la structure organisationnelle de la Ville, c'est-à-dire par unités administratives ainsi que par postes budgétaires communs.

Les données financières de ce budget sont non consolidées, c'est-à-dire qu'il s'agit du budget de l'administration municipale uniquement (mis à part les données d'investissement qui comprennent celles du RTC).

• Budget de fonctionnement

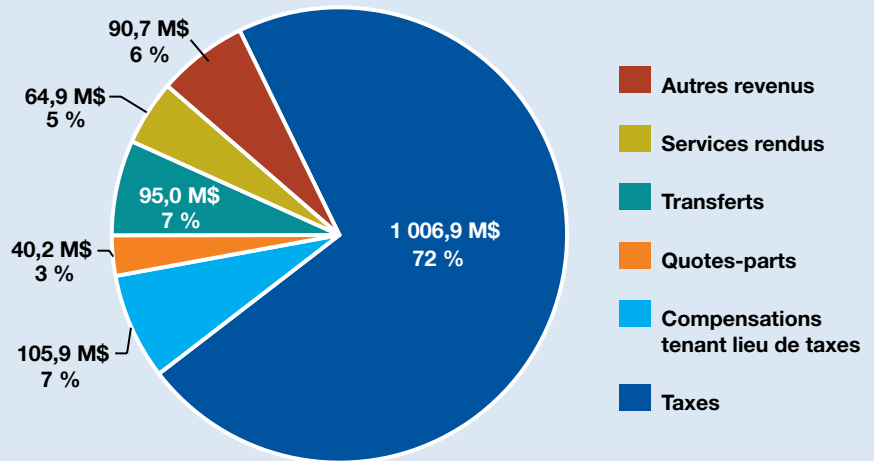
Il comprend les dépenses et les revenus annuels associés à la prestation de services municipaux. La principale source de financement provient des taxes municipales.

• Budget d'investissement

(programme triennal d'immobilisations)
Il permet de financer les projets d'immobilisations que la Ville prévoit effectuer pour entretenir ses infrastructures, favoriser le développement économique, culturel et social et améliorer la qualité de vie des citoyens par un meilleur aménagement urbain.

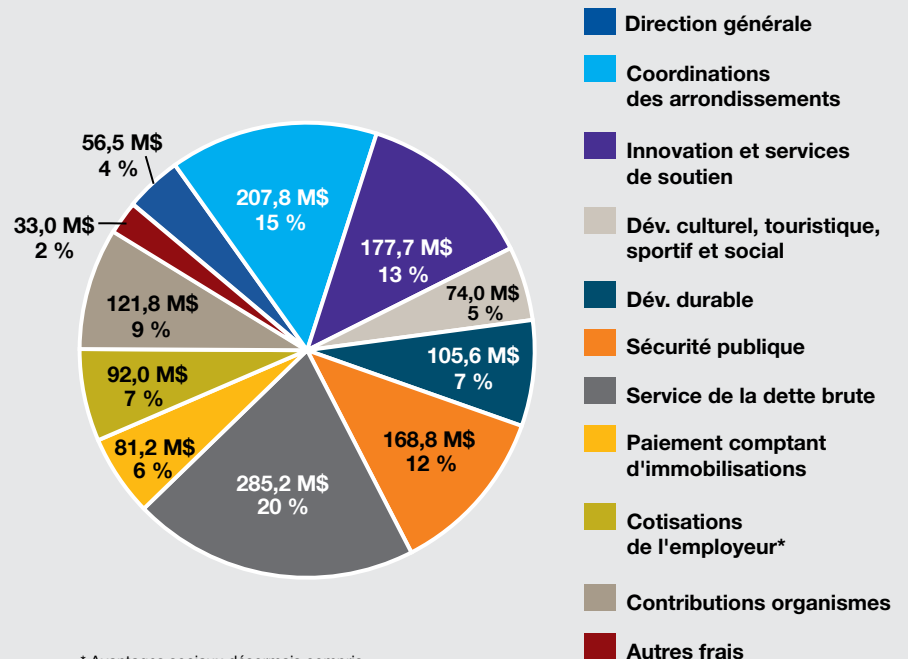
PROVENANCE DES REVENUS

REVENUS : 1 403,6 M\$



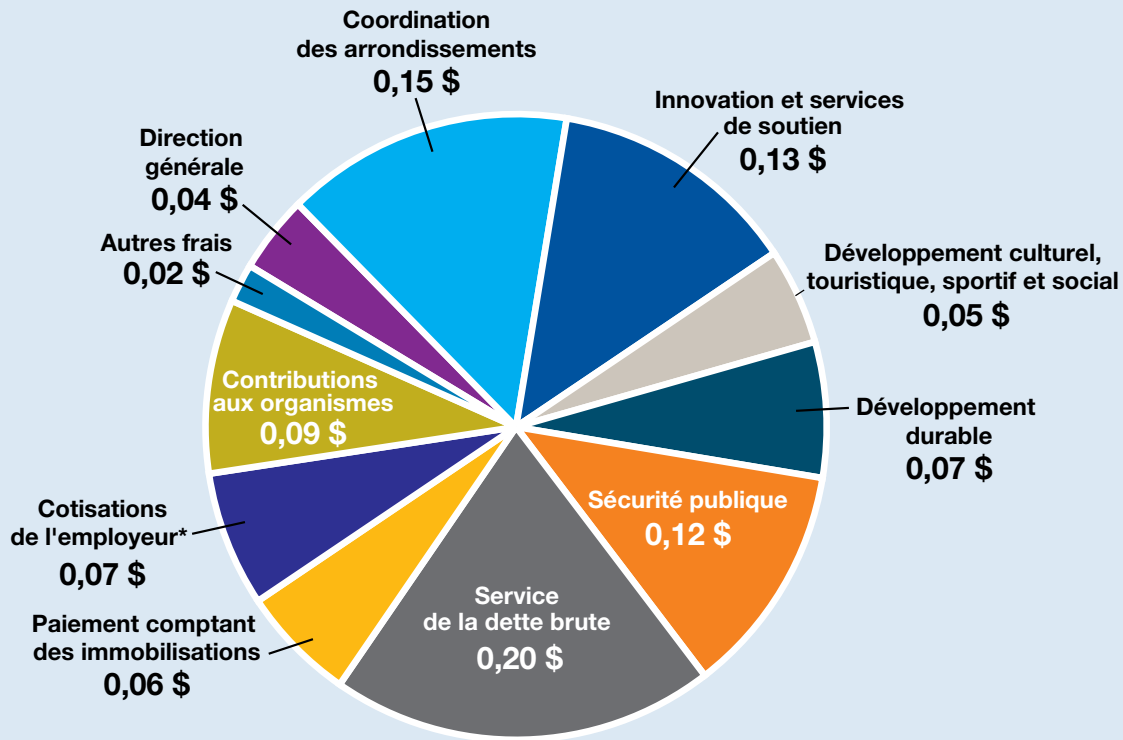
DÉPENSES PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS

DÉPENSES : 1 403,6 M\$



* Avantages sociaux désormais compris dans les unités administratives

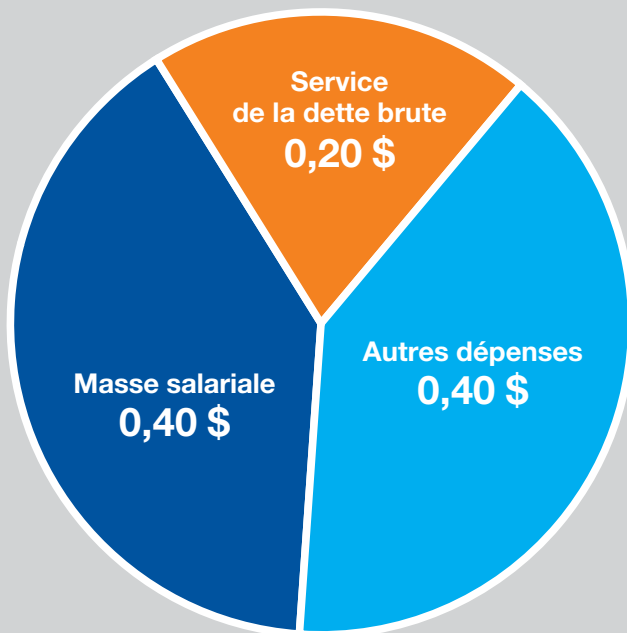
1 \$ DE VOS TAXES REPRÉSENTE



* Reclassement des avantages sociaux dans les unités administratives (auparavant compris dans les cotisations de l'employeur).



Budget 2016 :
1 403,6 M\$



TAXATION RÉSIDENTIELLE

À l'instar des dernières années, la hausse des taxes résidentielles correspond à l'inflation projetée, estimée à **1,9 % en 2016**.

TAXES

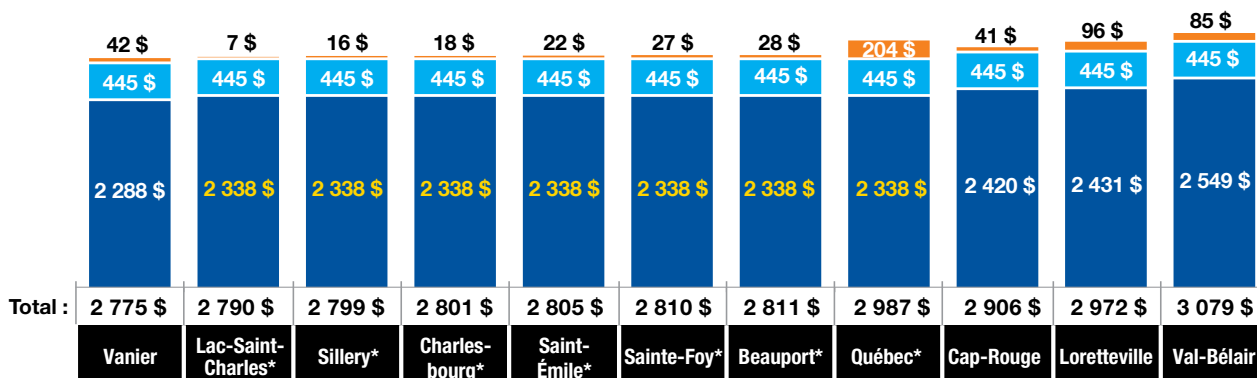
↑ **1,9 %**

pour les immeubles résidentiels

↑ **1,9 %**

pour les immeubles non résidentiels

Répartition de la facture de taxes de la résidence unifamiliale moyenne de 283 000 \$



* Taxes foncières générales des secteurs ayant atteint le taux moyen établi pour 2016.

■ Taxes de service (tarifications)

■ Taxe foncière générale

■ Taxe spéciale (dettes des anciennes villes)

TAXATION NON RÉSIDENTIELLE

Contrairement aux dernières années, la Ville a choisi, pour 2016, de limiter la hausse des taxes pour les immeubles non résidentiels à l'inflation projetée, estimée à **1,9 % en 2016**.

Par ailleurs, la Ville fait le choix de se prévaloir d'une disposition de la Loi sur la fiscalité municipale pour fixer trois taux de taxation distincts pour les immeubles non résidentiels. Cette mesure permettra à près de 1 200 propriétaires d'immeuble qui ont une hausse de valeur de 25 % et plus de bénéficier d'un taux de taxation réduit en 2016. Selon cette même Loi, une telle mesure ne peut être utilisée que pour les deux premières années d'un rôle d'évaluation, la Ville prévoit donc réduire de moitié l'impact de cette décision en 2017 et imposer des taux uniformes l'année suivante.



« LEAN MANAGEMENT »

La culture d'amélioration continue basée sur le « Lean Management » poursuit son déploiement à la Ville et engendre la mise en place et le suivi d'indicateurs de gestion classés sous cinq axes de performance, soit :

- la santé et la sécurité;
- la qualité;
- la productivité;
- le coût;
- les employés et les partenaires.



DÉPENSES

Unités administratives

790,4 M\$	↑ de 20,1 M\$, soit 2,6 %, par rapport au budget 2015 (incluant les variations liées à la rémunération globale)
	↑ 19,6 M\$ rémunération (↑ 20,9 M\$) et avantages sociaux (↓ -1,3 M\$)
	Ajustement des salaires et des avantages sociaux conformément aux conventions collectives signées pour tous les groupes d'emploi.

Rémunération globale

560,8 M\$	↑ de 8,8 M\$, soit 1,6 %, par rapport au budget 2015
	↑ 14,8 M\$ rémunération globale excluant les régimes de retraite
	Ajustement des salaires conformément aux conventions collectives signées pour tous les groupes d'emploi.
	↓ -6,0 M\$ régimes de retraite (dépense fiscale ²)
	Ajustement conformément aux conventions collectives signées pour tous les groupes d'emploi, les ententes respectant le plafond du service courant prévu par la Loi 15 ³ .
	Impact de la Loi 15 en regard du partage du déficit à 50/50 et l'élimination de l'indexation automatique de la rente de retraite et de la prestation additionnelle pour les participants actifs.



² La dépense fiscale est la dépense taxée et la dépense comptable est la dépense qui aurait dû être taxée. La différence s'explique avec l'utilisation de la méthode du « couloir ».

³ Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (RLRQ, c. 15)



Service de la dette brute

285,2 M\$	↑ de 3,5 M\$, soit 1,2 %, par rapport au budget 2015
	↓ -3,9 M\$ service de la dette brute excluant la dotation de la réserve financière pour le paiement accéléré de la dette.
	↑ 7,4 M\$ dotation de la réserve financière pour le paiement accéléré de la dette tel que prévu au cadre financier.

Paiement comptant d'immobilisations

81,2 M\$	↑ de 15,0 M\$, soit 22,7 %, par rapport au budget 2015
	Conformément au cadre financier.



Neige

41,8 M\$	↑ de 0,6 M\$, soit 1,5 %, par rapport au budget 2015 (incluant les variations liées à la rémunération globale)
	Déneigement de la chaussée à contrat (↑) Indexation générale des contrats de déneigement. Indexation du contrat de déneigement de l'arrondissement de La Cité-Limoilou à la suite du rehaussement de niveau de priorisation du déneigement des côtes.
	Transport de la neige (↓) Optimisation des techniques de déneigement à la suite de l'ajustement des zones de déneigement.



Matières résiduelles

19,6 M\$	↓ de -1,4 M\$, soit -6,7 %, par rapport au budget 2015
	<p>Matières secondaires (↓)</p> <p>Ajustement à la baisse des coûts de contrats liés à la collecte sélective. Le tonnage attendu provenant de la collecte et du transport des résidus institutionnels, commerciaux et industriels (ICI) est moindre que celui de 2015.</p>
	<p>Déchets (↑)</p> <p>Indexation des contrats des collectes des déchets.</p> <p>Retour de la collecte hebdomadaire des déchets sur l'ensemble du territoire.</p>



Loisirs et culture

36,3 M\$	↓ de -0,6 M\$, soit -1,6 %, par rapport au budget 2015 (incluant les variations liées à la rémunération globale)
	<p>Bibliothèque (↑)</p> <p>Maintien des budgets en culture, tel que promis lors du colloque Vision Culture 2025 tenu en septembre 2014.</p>
	<p>Arénas (↓)</p> <p>Diminution des dépenses à la suite de la fermeture du Colisée Pepsi (↓).</p> <p>Changement de statut du pavillon des sports de Loretteville (↓).</p> <p>Location d'heures de glace supplémentaires (↑).</p>
	<p>Programme vacances-été (↑)</p> <p>Augmentation de la contribution de la Ville aux organismes dispensant les activités des PVE (indexation régulière, hausse de la fréquentation et augmentation de l'accompagnement des enfants ayant des besoins particuliers).</p>
	<p>Programmes aquatiques (↑)</p> <p>Indexation des contributions aux organismes dispensant les activités liées aux programmes aquatiques.</p>



Énergie

38,2 M\$	↑ de 0,3 M\$, soit 0,8 %, par rapport au budget 2015
	Électricité (↑) Exploitation de l'incinérateur (auparavant à contrat) (↑). Augmentation du coût de l'énergie (↑). Ajout de nouveaux équipements (↑). Programme d'économie d'énergie (↓). Fermeture d'équipements (↓).
	Carburant (↓) Diminution anticipée du prix du carburant (↓). Indexation des budgets de carburant à la suite de la reprise en régie des activités de l'incinérateur (↑).

Transport en commun

113,1 M\$	↑ de 4,8 M\$, soit 4,5 %, par rapport au budget 2015
	Augmentation de la contribution de la Ville au Réseau de transport de la Capitale.

Incinérateur

13,5 M\$	↓ de -1,9 M\$, soit -12 %, par rapport au budget 2015 (incluant les variations liées à la rémunération globale et à l'énergie)
	Reprise en régie des activités de l'incinérateur.



BUDGET D'INVESTISSEMENT 2016-2018 (Programme triennal d'immobilisations)



Le PTI 2016-2018 regroupe les projets d'investissement que la Ville, incluant le Réseau de transport de la Capitale (RTC), prévoit effectuer au cours des trois prochaines années.

SOMMAIRE DU PTI 2016-2018

(en millions de dollars)

	2016	2017	2018	Total PTI	%
INVESTISSEMENTS					
Ville de Québec	353,5	364,1	393,5	1 111,1	80
Réseau de transport de la Capitale (RTC)	130,0	79,5	75,4	284,9	20
Investissements totaux	483,5	443,6	468,9	1 396,0	100
FINANCEMENT					
Emprunts par obligations	254,3	235,6	232,1	722,0	52
Fonds de parc*	4,9	4,8	4,4	14,1	1
Budget de fonctionnement (PCI)	84,7	97,5	111,8	294,0	21
Financement à la charge de la Ville et du RTC	343,9	337,9	348,3	1 030,1	74
Financement externe	139,6	105,7	120,6	476,5	26
Financement total	483,5	443,6	468,9	1 396,0	100

*Établi annuellement selon les fonds disponibles.

Ces investissements se répartissent en deux catégories :

- **maintien de la pérennité des actifs** pour **792,8 M\$ (56,8 %)**;
- **développement des infrastructures** pour **603,2 M\$ (43,2 %)**.

LES GRANDS PROJETS DU PTI 2016-2018



28 M\$*
(9,3 M\$ Ville)

- Construction d'un **CENTRE DE GLACE**, projet de 68,9 M\$ (anneau de glace couvert et deux patinoires)



8,5 M\$*
(2,8 M\$ Ville)

- Contribution au projet du **CENTRE MGR-MARCOUX** pour l'aménagement d'espaces communautaires



3,4 M\$*
(1,1 M\$ Ville)

- Agrandissement et réfection du **CENTRE COMMUNAUTAIRE DES CHUTES**, projet de 4 M\$



0,5 M\$*

- Contribution à la construction d'un centre communautaire par le **YMCA**



97,3 M\$
(21,6 M\$ RTC)

- Développement des services du RTC découlant des orientations du plan de mobilité durable de la Ville;



40,0 M\$

- Construction de la **CENTRALE DE POLICE** et de la **COUR MUNICIPALE** (analyse de scénarios visant l'optimisation des services)



26,5 M\$

- Travaux correctifs de la **RIVIÈRE LORETTE**



16,2 M\$

- Réaménagement de la **CÔTE DE SILLERY**



15,9 M\$
(14,1 M\$ Ville)

- Réfection et transformation de la **BIBLIOTHÈQUE GABRIELLE-ROY**, projet de 52,4 M\$



11,8 M\$

- Développement des **ÉCOQUARTIERS** d'Estimauville (7,0 M\$) et de la Pointe-aux-Lièvres (4,8 M\$)



11,1 M\$

- Réfection de l'**USINE DE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE DE SAINTE-FOY**, projet de 41,4 M\$



10,0 M\$
(5,0 M\$ Ville)

- Aménagement de la **PLACE PUBLIQUE JEAN-BÉLIVEAU**



8,7 M\$
(3,9 M\$ Ville)

- Construction du **CENTRE DE BIOMÉTHANISATION** de l'agglomération de Québec, projet de 98,5 M\$



8,0 M\$

- Contribution à l'aménagement de la **PLACE DES CANOTIERS** et à la construction d'un stationnement étagé devant le Musée de la civilisation



6,8 M\$

- Réfection des **POSTES DE POMPAGE SAINT-PASCAL** (3,3 M\$) et **LIMOILLOU** (3,5 M\$)



6,7 M\$

- Réaménagement de la **ROUTE DE L'ÉGLISE**



6,1 M\$
(3,9 M\$ Ville)

- Poursuite de la construction d'un **STADE INTÉRIEUR DE SOCCER**, annexé à l'aréna du centre sportif Marc-Simoneau, et relocalisation de la piscine extérieure et de son bâtiment de services



6,0 M\$

- Contribution à la construction d'un centre **YWCA**



5,9 M\$
(4,4 M\$ Ville)

- Réaménagement de la **BASE DE PLEIN AIR DE SAINTE-FOY** (phase I)



5,5 M\$

- Relocalisation du **MARCHÉ PUBLIC DE QUÉBEC**



3,9 M\$

- Agrandissement et réaménagement de la **BIBLIOTHÈQUE ÉTIENNE-PARENT**



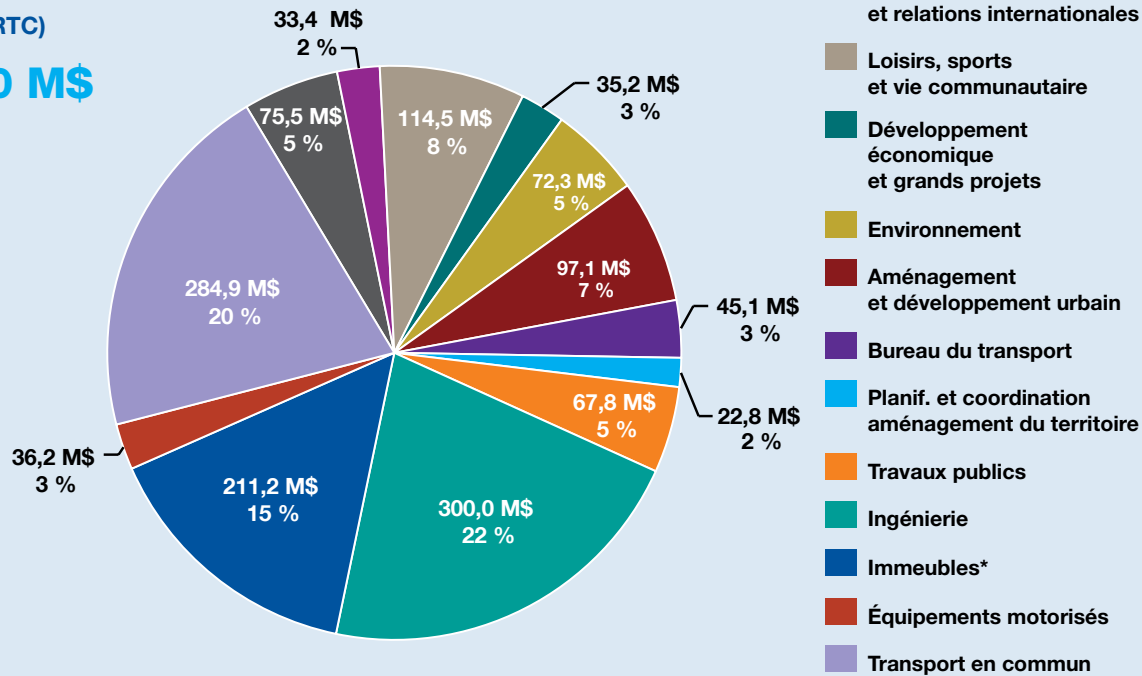
3,5 M\$
(2,7 M\$ Ville)

- Construction du **CENTRE COMMUNAUTAIRE DES ROSES**, incluant des logements sociaux

RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS

(INCLUANT RTC)

1 396,0 M\$

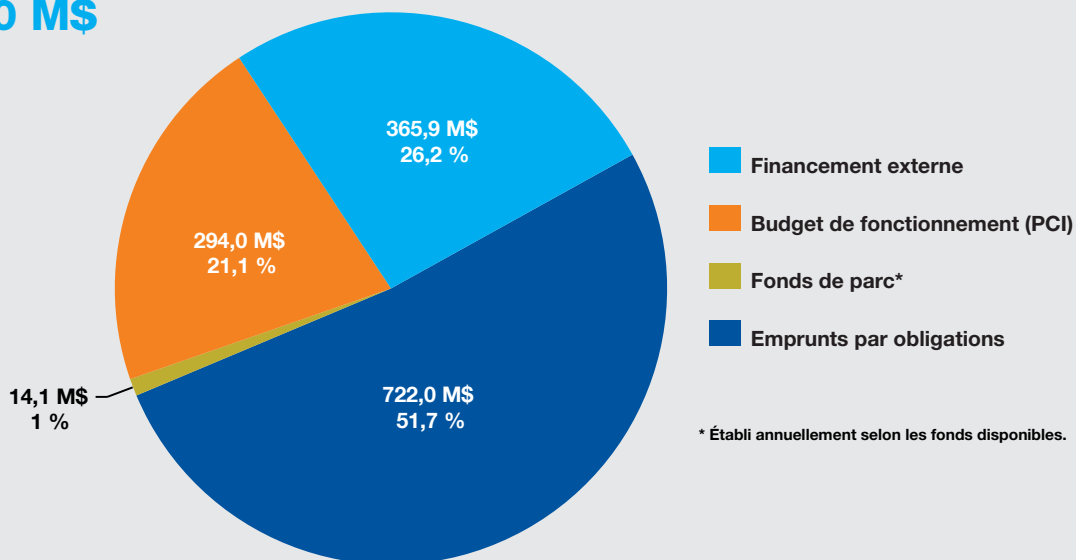


* Includant ExpoCité

FINANCEMENT DES IMMOBILISATIONS

(INCLUANT RTC)

1 396,0 M\$



* Établi annuellement selon les fonds disponibles.

SOMMAIRE DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2016

(en millions de dollars)

	RÉEL		PROJETÉ	BUDGET	
	2013	*2014	*2015	*2015	2016
REVENUS					
Taxes	894,6	937,9	969,7	969,4	1 006,9
Compensations tenant lieu de taxes	101,2	108,3	101,8	101,8	105,9
Quotes-parts	35,7	36,7	39,1	39,1	40,2
Transferts	129,5	96,3	86,5	86,5	95,0
Services rendus	59,7	62,9	60,9	61,3	64,9
Imposition de droits	43,2	42,2	37,6	42,0	41,0
Amendes et pénalités	19,2	20,8	20,8	20,1	21,0
Intérêts	10,0	10,6	10,5	9,2	8,5
Autres revenus	11,7	21,3	23,3	23,5	16,7
Affectations	17,8	14,3	13,7	12,8	3,5
Total des revenus	1 322,6	1 351,3	1 363,9	1 365,7	1 403,6
DÉPENSES					
Dépenses par secteur d'activité					
Direction générale *	33,0	42,9	54,4	54,2	56,5
Coordination des arrondissements *	180,4	179,8	201,7	202,4	207,8
Innovation et services de soutien	147,5	149,2	173,0	175,3	177,7
Dév. culturel, touristique, sportif et social *	74,6	73,8	75,9	75,2	74,0
Développement durable *	102,0	89,3	103,3	102,2	105,6
Sécurité publique	122,6	131,3	167,3	161,0	168,8
Total dépenses par secteur d'activité	660,1	666,3	775,6	770,3	790,4
Dépenses de financement					
Service de la dette brute	281,2	288,5	276,0	281,7	285,2
Paie ment comptant d'immobilisations	53,4	51,0	66,2	66,2	81,2
Total dépenses de financement	334,6	339,5	342,2	347,9	366,4
Autres dépenses					
Cotisations de l'employeur	164,3	167,8	92,5	89,5	92,0
Contributions aux organismes	107,1	113,3	117,3	118,1	121,8
Autres frais	52,3	49,8	28,4	39,9	33,0
Total des autres dépenses	323,7	330,9	238,2	247,5	246,8
Total des dépenses	1 318,4	1 336,7	1 356,0	1 365,7	1 403,6
EXCÉDENT AVANT ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES	4,2	14,6	7,9	0,0	0,0
ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES					
Revenus	15,8	10,4	n/d		
Dépenses	14,9	9,4	n/d		
Écart des revenus sur les dépenses	0,9	1,0	n/d		
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT	5,1	15,6	7,9		

* Redressé à la suite de réorganisation survenues en 2015 et 2016. Reclassement des avantages sociaux dans les unités administratives à compter de 2015 (auparavant compris dans les cotisations de l'employeur). Données historiques non comparables.

